Le **STAN-INFO**
Octobre/Novembre 2020
Vol. 02 — Numéro 06

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

CENTRE MUNICIPAL
221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0
Téléphone : 450-373-8944
Télécopieur : 450-373-8949
https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/

Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h
Fermé entre 12 h et 13 h

PROGRAMMATION AUTOMNE 2020

JOUR	HEURE	LIEU	PRIX	DURÉE
YOGA ET QIGONG				
LUNDI	10 h à 11 h	Centre municipal 221, rue Centrale	Avec Françis Renaud **60$ pour 7 séances**	19 octobre au 30 novembre 2020
YOGA				
LUNDI	18 h 30 à 19 h 30	Centre municipal 221, rue Centrale	Avec Adeline Sauvé **80$ pour 10 séances**	19 octobre au 21 décembre 2020
ANNULÉ		**PICKLEBALL LIBRE**		ANNULÉ
MULTI-CARDIO (PEUT-ÊTRE EN LIGNE SELON LES EXIGENCES)				
JEUDI	9 h 30 à 10 h 30	Centre municipal 221, rue Centrale	Avec Lyne Paquet **Gratuit** Aucune inscription requise	2 juillet au 17 décembre

Inscriptions du lundi 5 au jeudi 8 octobre
Lundi au jeudi de 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Soirée : Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7, 16 h à 18 h
221, rue Centrale Saint-Stanislas-de-Kostka

Pour plus d'informations : (450) 373-8944, poste 206

Paiement : argent comptant ou chèque

Fermeture des bureaux municipaux

lundi 12 octobre

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

LE BONHEUR EN FAMILLE,

ÇA SE VIT ICI !

Sauvons le Centre mère-enfant à Valleyfield

INFOS MUNICIPALES

TAXES MUNICIPALES

TAXES MUNICIPALES RAPPEL
Veuillez prendre note que les comptes de taxes 2020 doivent être payés en totalité avant le 4 décembre prochain afin d'éviter la vente pour non-paiement des impôts fonciers et scolaires. Vous éviterez ainsi les inconvénients reliés au défaut de paiement (parution dans le journal et frais additionnels).

Retour du taux d'intérêt en vigueur dès le 1er octobre

SÉANCE DU CONSEIL

Prochaine séance du conseil

Mardi 13 octobre 20h

QUAI BORD DE L'EAU

QUAI POUR L'ACCÈS AU LAC Prenez note que le quai des baigneurs au bout de la rue Brosseau a été enlevé le 12 septembre.
Le quai pour embarcations nautiques sera enlevé plus tard dans la saison, sans préavis.

STATION DE VIDANGE POUR

Nous vous avisons que la station de vidange pour les véhicules récréatifs (VR), située dans le stationnement de l'Hôtel de Ville, sera fermée à compter du 1er novembre.

CHANGEMENT D'HEURE

Reculer l'heure

dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2020

TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis sera disponible jusqu'à la fin octobre.

LICENCES DE CHIEN

Le service SPCA MONANI-MO passera à votre domicile pour les licences de chien. La licence est 15$ payable en argent comptant.
Celle-ci expirera le 31 août 2021

AVIS PUBLICS

30 septembre 2020	Avis d'entrée en vigueur du règlement 388-2020 modifiant le règlement 289-2015 sur la tarification des
30 septembre 2020	Avis d'entrée en vigueur du règlement 389-2020 modifiant le règlement de 377-2019, décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour
30 septembre 2020	Avis d'entrée en vigueur du règlement 390-2020 modifiant le règlement 299-2016 concernant les
30 septembre 2020	Avis public- Demande de dérogation mineure. Autoriser la demande DM 2020-010. Lot no. 5 124 439

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS

Après une longue pause causée par la pandémie, le comité La Guerre s'est réuni récemment pour faire le point. Les autorités de Saint-Anicet et de la MRC du Haut-St-Laurent ont poursuivi leurs efforts afin d'obtenir satisfaction des autorités provinciales – processus lent et parfois frustrant. L'ASLSF contribue à ce comité afin de voir se concrétiser le reprofilage de la rivière La Guerre pour diminuer les volumes pompés en rive du lac.

Les données de pompage indiquent que 2019 a vu les plus gros volumes pompés en plus de 10 ans. Précipitations abondantes et arbres couchés dans la rivière expliqueraient ce résultat décevant. Pour les six premiers mois de 2020, les volumes pompés se comparent avantageusement aux années récentes. L'association prépare un Plan de suivi environnemental en rive sud du lac, tel que demandé par les membres lors de l'AGA de 2019. Les enjeux analysés comprennent la présence de pesticides et de bactéries en rive du lac, les différences environnementales en amont et en aval de la rivière La Guerre et les impacts locaux des ruisseaux se jetant dans le lac. Pandémie oblige, le conseil d'administration a décidé de ne pas tenir d'assemblée générale annuelle 2020. Les états financiers 2019-2020 seront disponibles sur notre site web. . Il y a présentement une place d'administrateur à pourvoir sur le conseil. Si ça vous intéresse, svp écrivez à president@aslsf.com.

Nous invitons les membres à renouveler leur adhésion 2020 au coût de 20 $ afin de maintenir le momentum des activités de protection de notre joyau collectif. Visitez le www.aslsf.org/devenezmembre/

SERVICE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET D'INTERVENTIONS D'URGENCE

ANNULÉ

Marché d'automne
L'art en feu
10 et 11 octobre 2020
10h à 16h
Au Centre municipal de Saint-Stanislas-de-Kostka
221, rue Centrale
Saint-Stanislas-de-Kostka

COVID-19

Dans l'unité mobile de dépistage sans rendez-vous

L'unité mobile de dépistage sans rendez-vous permet de tester des gens qui vivent ou travaillent dans les secteurs de la Montérégie les plus touchés par la COVID-19 dans le but d'agir plus rapidement pour éviter la propagation de la maladie. Surveillez si une clinique mobile se déplacera près de chez vous.

Horaire de l'unité mobile de dépistage

Ajouter à la dernière minute

CALENDRIER DES COLLECTES

BAC BRUN

Profitez de votre bac brun pour collecter les feuilles mortes et autres résidus verts

Si vous manquez d'espace dans votre bac brun pour vos feuilles, vous pouvez disposer vos surplus dans des contenants autorisés.

Ils sont acceptés en tout temps lors de la collecte régulière du bac brun.

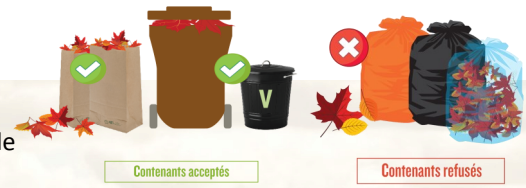

Contenants autorisés

Sacs de papier sans attache, sans bande autocollante et sans élastique
Poubelles fermées (max. 100L) et/ou bacs roulants identifiés d'un « V » bien visible

Contenants refusés :

Aucun sac de plastique n'est accepté
Les ballots de branches ne sont pas collectés. Les branches de plus de 1cm de diamètre doivent être rapportées à l'écocentre.

Consignes à respecter :

Votre bac brun doit être placé en bordure de rue pour que les surplus soient collectés.
Un espace de 60 cm doit être laissé entre le bac et les contenants utilisés pour les surplus.

CHAQUE JOUR J'le fais

Plus d'information : 450-225-5055 ou www.jlefais.com

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAXIME-RAYMOND

MARDI: 9H À 15H

MERCREDI : 17H À 20H

JEUDI: 13H À 16H

SAMEDI: 9H À 12H

LA GRANDE SEMAINE des tout-petits

15 au 21 novembre

SONDAGE DE CAMPAGNE

Participez au sondage en ligne de la la date limite du 9 octobre!

Pour participer, accédez à lhyperlien suivant; campagne « Pas de cell au volant, c'est gagnant!»

Et courez la chance de vous mériter un panier-cadeau de produits régionaux d'une valeur de 75$.

Noubliez pas dinscrire vos coordonnes a la fin du sondage.

https://fr.surveymonkey.com/r/Y2XHSBM

PAS DE CELL AU VOLANT, C'EST GAGNANT!

OFFRE D'EMPLOI

Service des travaux publics—Journalier permanent

Se rapportant au chef de division, le journalier exécute différents travaux de maintenance, d'entretien, de réparation, d'amélioration et de construction de l'ensemble des infrastructures municipales. Le poste vous semble intéressant ?

Sachez que pour occuper celui-ci, vous devrez non seulement partager nos valeurs qui sont l'esprit d'équipe, l'orientation citoyenne, l'intégrité et la loyauté, mais vous devrez également être disponible tout au long de l'année, à raison de 40 h par semaine, sur horaire variable, afin de répondre à des appels de garde pour le réseau d'égout ou effectuer le déneigement en période hivernale.

Les principales responsabilités se rattachant au poste sont d'effectuer l'entretien des véhicules, de la machinerie et des autres équipements de la Municipalité, d'inspecter de façon régulière la voirie, d'effectuer des travaux de voirie, incluant l'asphaltage, la signalisation routière, le marquage des routes et le déneigement, d'effectuer de menus travaux pour assurer l'entretien des bâtiments municipaux incluant la tonte du gazon, la peinture, l'électricité ou la plomberie, d'effectuer l'entretien des parcs et des aires de jeux, de vérifier et de réparer, au besoin, les infrastructures des parcs et de participer à l'entretien du réseau d'égout.

Les conditions de travail et particularités du poste pourront vous être communiquées lors de l'entrevue. Le salaire horaire de départ est de 23.77 $

Le défi vous plait ? Sachez que pour relever celui-ci, vous devez détenir, au minimum un diplôme d'études secondaires, détenir la carte de qualification professionnelle d'emploi Québec pour le programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées (un atout), posséder une expérience pertinente dans une variété de travaux propres à cette fonction, détenir un permis de conduire valide avec classe 3, une bonne capacité physique pour du travail manuel, être en mesure de conduire de la machinerie lourde et avoir des aptitudes en mécanique, en soudure, en menuiserie et en peinture. Prière de soumettre votre candidature à l'adresse courriel « voirie@st-stanislas-de-kostka.ca », **et ce, avant le 23 octobre 2020, 16 h 30.**

La Municipalité préconise l'accès à l'égalité d'emploi. Seules les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

À LA MAIRIE

Caroline Huot
Mairesse
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Poste vacant
Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Jean-François Gendron
Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Michel Taillefer
Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Poste vacant
Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca